

Association des retraités de l'I.L.L.

**Assemblée générale des retraités de l'ILL
du vendredi 19 Novembre 2010**

Etaient présents ou représentés

122 retraités ou veuves

Monsieur SAIDOUN représentant la direction, Bob PRATT secrétaire du C.E.

1 – Mot de bienvenue par Georges LE LAN

Le quorum étant atteint (¼ des adhérents), L'Assemblée Générale peut commencer.

Je souhaite la bienvenue à monsieur SAIDOUN représentant de la Direction que nous remercions de nous accueillir dans l'amphi de l'I.L.L.4.

Je vous remercie d'être venus si nombreux, la salle est pratiquement pleine ..

Au cours de l'année 2010, plusieurs camarades nous ont quittés :

Yutta LEVIS au mois de Janvier

Guy GERMAIN au mois de Janvier aussi

Nicole VOSSENAT, la compagne de Pierre CONVERT au mois de Septembre

Pierre TARDIF que nous avons accompagné ce matin même. Pierre a été un grand responsable de la Mutuelle I.L.L. avant le passage de celle-ci à l' A.D.R.E.A.

A leur famille, j'adresse, au nom de tous les adhérents, nos sincères condoléances.

Je remercie le C.E. pour l'aide qu'il apporte à notre Association. Nous avons notre boîte aux lettres dans leurs bureaux et nous pouvons utiliser la salle de réunions pour nos conseils d'Administration et nos diverses réunions.

Il y a eu du renouvellement parmi les secrétaires. Catherine CURDY part officiellement en retraite le 1^{er} Janvier 2011. Elle est remplacée par Marie GAUTHIER.

Merci aux élus du C.E. et aux 4 secrétaires, merci aussi aux membres du conseil d'Administration pour l'ensemble de leur travail. C'est grâce à toutes les personnes citées que notre Association peut bien fonctionner.

L'Assemblée Générale d'une Association est un moment important dans sa vie. Elle permet de faire le point sur son fonctionnement, son budget, ses activités et ses projets.

Je terminerai en vous remerciant encore une fois d'être venus si nombreux. Je passe maintenant la parole à Monsieur SAIDOUN.

2- Intervention de Monsieur SAIDOUN

Ce compte-Rendu sur la vie de l' I.L.L. figure dans notre bulletin.

3- Rapport moral du PRESIDENT

A - Les effectifs

Pour l'année 2010, nous avons eu 172 cotisants. Compte tenu que chaque année, une dizaine de nos collègues oublient de payer leur cotisation, et reviennent l'année suivante, on peut dire que nous sommes environ 180 adhérents pour un nombre total de 262 retraités en 2010

B- Les activités du bureau

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum une fois par trimestre. En 2009-2010, nous nous sommes retrouvés 8 fois au complet ou en bureau restreint suivant les nécessités avec pour objet :

- La préparation de notre Assemblée Générale et la recherche d'un restaurant pouvant recevoir 70 convives .
- Le choix et la préparation des sorties de 1, 2 ou 3 jours.
- Le choix et la préparation d'un grand voyage . Nous avons programmé et lancé cette année MADERE qui aura lieu du 13 au 20 Mai 2011.
- La rédaction, la mise en pages, l'expédition de notre bulletin au début de l'année. C'est un très gros travail. Comme tous les ans, nous faisons appel aux bonnes volontés pour nous aider et éventuellement nous proposer des articles.
- Les autres réunions en petits groupes servent principalement aux envois de courrier, à finaliser les sorties, établir les listes de composition des chambres, les bilans financiers et les détails particuliers de chaque sortie.
- L'envoi de nos différents courriers. Je tiens à remercier une nouvelle fois les secrétaires du C. E. qui préparent les étiquettes. L'évolution des technologies fait qu'en 2010, nous avons 146 adhérents internautes sur 172. Aussi, pour des informations ponctuelles, nous utilisons ce mode de communication étant bien sûr entendu que nous joignons aussi les autres soit par courrier ou par téléphone . Je rappelle que ceux qui veulent recevoir le bulletin I.L.L.(par mail) doivent s'adresser à Françoise VAUQUOIS (tél. 04 76 20 71 07). Vous recevrez aussi les bulletins du C.E. Nous la remercions pour son service et pour son amabilité.
- L'envoi des lettres concernant la Mutuelle à tous les retraités adhérents ou non à la demande du C.E.

C- Relations avec le C.E.

La dotation du C.E. pour l' année 2009- 2010 a été de 7000 €. Je remercie une nouvelle fois les élus pour ce geste ainsi que le secrétaire Bob PRATT

Les dernières élections se sont déroulées le 9 Novembre 2010 et pour la première fois depuis l'existence du C.E.,un syndicat (la C.G.T.) a eu ses 3 candidats élus dans le collège annexe 2.

Résultats :

- Collège Annexe 1 :
 - 1 élu S.A. I.L.L.
 - 1 élu C.F.D.T.
- Collège Annexe 2 :
 - 3 élus C.G.T.
 - 1 élu S.A. I.L.L.

La composition du C. E. (Secrétaire et présidents de commission) a été votée au C.E. du jeudi 25 Novembre . Le nouveau secrétaire est : Denis BOULICAULT (C.G.T.) à qui nous souhaitons bon courage. Nous espérons avoir avec lui une bonne entente comme avec ses prédécesseurs.

D-Cotisation 2010-2011

Le Conseil d'Administration a décidé lors de la réunion de préparation de l'A.G. de maintenir la cotisation 2010-2011 à 16 €. Pour toutes les nouvelles adhésions après le 1^{er} octobre, la cotisation versée comptera pour l' année suivante.

4 - Bilan financier

Notre trésorier nous commente le bilan que vous trouverez en annexe de ce compte-rendu et nous propose son budget prévisionnel pour 2011.

Le bilan de l'exercice 2009/2010 est en excédent de 4762,02 €. Sachant qu'il y a 602,00 € engagés pour MADERE (acompte perçu qui n'a pas été débité), il reste 4160,02 € que nous essaierons de bien utiliser pendant l'exercice 2010/2011.

Le budget prévisionnel a été établi sur le projet de nos activités 2010 /2011 .Le tableau est en annexe.

Le quitus est voté à l'unanimité, pour le rapport moral et avec une abstention pour le rapport financier

5 – Actions menées en 2010

Les sorties que nous avons proposées n'ont pas toutes eu du succès.

En effet, il y a eu seulement 8 inscriptions pour la journée du 2 Septembre à VIENNE, et 14 pour les 2 journées prévues dans le JURA les 5 et 6 Octobre.

Ces deux sorties ont dû être annulées.

Sortie « folies du Lac » le 25 Mars 2010.

Nous avons eu une bonne participation : 44 personnes . Repas et spectacle ont été très appréciés par l'ensemble des participants.

Trains insolites Suisses.

42 participants. Le premier jour, nous sommes montés à ZERMATT (1600 mètres d'altitude) en train, seul moyen d'accès. Visite du village d'où l'on peut voir le majestueux Mont CERVIN (3800 mètres) et où ne circulent que des voitures électriques et des taxis à chevaux.

Le 2^{ème} jour fut une journée touristique avec arrêt au glacier du Rhône, l'Oberalp et la vallée du Rhin antérieur.

Le 3^{ème} jour, voyage à bord du « Bernina Express » qui monte à 2400 mètres avec des pentes jusqu'à 7%. Il a été électrifié au début du 20^{ème} siècle. Ce train à wagons panoramiques nous a amenés jusqu'à TIRANO en Italie. Il nous a permis de découvrir des paysages grandioses.

Le 4^{ème} jour, notre car nous a transférés de TIRANO à LOCARNO pour prendre le train de « La centovallina », un des plus romantiques petits trains de montagne : Trajet de 53 Kms , avec 83 ponts et 34 tunnels.

Ce fut un excellent voyage apprécié de tous les participants.

Sortie CASSIS-PORQUEROLLES les 6 et 7 Octobre 2010.

Cette sortie n'était pas prévue au programme, mais après l'annulation de VIENNE et du JURA, nous l'avons proposée sur 2 jours.

Là encore, le nombre de participants était inférieur à 30 personnes (29) avec un coût supplémentaire de 19 € par personne que l'Association a pris à son compte.

Nous avons eu du beau temps pendant ces 2 jours et les sorties en bateau ont été très agréables. Nous avons pu cette fois visiter les fameuses calanques de CASSIS sous un soleil radieux.

Sorties Raquettes.

Ces sorties du lundi toujours très bien organisées par Henri et Jeanne FERTEY ont réuni entre 7 et 12 mordus. Nous avons toujours eu une bonne ambiance et les deux jours à AVORIAZ organisés par Jean Jacques, notre fournisseur patenté de pâtes de coings maison ont été très appréciés. Les dénivelées sont comprises entre 600 et 800 mètres et suivant les conditions, nous allons en Chartreuse, dans le Vercors ou dans Belledone.

Sortie Montagne .

Cette sortie de 3 jours organisée aussi par Henri FERTEY a eu lieu cette année les 15 ,16 et 17 Septembre dans l'EMBRUNAIS. Nous étions logés au refuge de Boscodon où nous avons été bien accueilli.

Le 15 , après notre arrivée aux environs du refuge, nous avons fait, avant de nous installer, une petite marche dans les environs.

Le 16, nous avons attaqué le pic du Grand Morgon (2324m) pour une très belle ballade à travers de magnifiques mélèzes et au sommet , il y avait une bouteille de Morgon bien sûr sorti d' un sac et une vue magnifique du lac de Savines et du barrage de Serreponçon.

Le 17, la météo était moins bonne et après des hésitations, nous sommes repartis pour une dernière randonnée toujours dans les magnifiques mélèzes avant notre retour sur Grenoble.

6- Propositions de sorties pour l' année 2011

- *Voyage à Madère* (13 au 20 Mai 2011). Il a été difficile à mettre en place et à organiser dans des conditions où il fallait s'engager longtemps en avance (cause option de places sur ligne régulière et réservation hôtel) . Aussi, il faut remercier Auguste MORIZUR et Marie- Claude FILHOL pour leur travail efficace. Nous avons changé d'opérateur. Après comparaison des prestations, le programme de SYLTOURS a été retenu : moins de temps libre, vol régulier, 2 hôtels au lieu d' un, donc moins de trajet en car sur l' île.

- *Journée « Côte Saint-André »* avec visite :
du musée du chocolat,
du musée Hector Berlioz
des caves Cherry Rocher
- *Journée au Monteynard*
Les 2 passerelles himalayennes sont uniques en Europe et nous proposons de les découvrir ensemble en formant 2 groupes de marcheurs avec repas du midi au restaurant « Château d' HERBELON » . Cette sortie pourrait s'appeler « *Sortie Jean Beaumont* » qui reste toujours présent dans nos cœurs. Cette sortie pourrait être programmée dans la 1^{ère} quinzaine de Juin.
- *Sortie de 3 jours en CAMARGUE* , avec
Visite guidée d' ARLES au riche passé historique
Visite du musée de l'ARLES antique
Déjeuner sur une péniche au bord du Rhône
Visite des salins de Giraud avec déjeuner Camarguais, jeux de gardians, course de taureaux, visite d'une manade.
- *Visite d'une Capitale Européenne*
Devant le peu de succès des *grands voyages* ces dernières années, le Conseil d' Administration a décidé de n' en proposer qu' un tous les deux ans . Ainsi , la visite d'une capitale européenne : Berlin , Budapest ou autres ne sera programmée qu'en 2012. Le choix se fera. en temps utile. Partisans des grands voyages, économisez donc si vous n'êtes pas inscrits pour MADERE.

Il sera proposé des sorties à thème (musées divers ou autres) d'une journée avec repas à midi dans la région .

- *Sorties Raquettes*

Ces sorties auront toujours lieu le lundi, à partir de début janvier, organisées par Henri et

Jeanne FERTEY. Les renseignements sont en pièces annexes et ont été distribués lors de l'Assemblée générale aux personnes le désirant .

Sortie Montagne en refuge sur 3 Jours, 2 nuits

Henri FERTEY nous trouvera encore une escapade bien préparée. Vous serez avertis en temps utile.

Pour toutes ces sorties et en général pour toutes les activités, l'Association prend à sa charge une partie des dépenses pour ses adhérents. Cela est aussi vrai pour notre repas annuel qui suit l'Assemblée Générale. Pour les sorties de 1, 2 ou 3 jours, la participation est la même pour tous. Pour les grands voyages, un système à trois tranches permet d'aider plus certains adhérents en fonction de leurs revenus.

En fonction des places disponibles, nous ouvrons les voyages aux *extérieurs* à l'Association au prix coûtant .

Rappel :

Nous avons modifié (vote lors de l'Assemblée Générale 2005) **le règlement Voyages** suite à des désistements. Il est rappelé que l'Association souscrit automatiquement une assurance mais celle-ci ne concerne pas le désistement pour raisons personnelles. Si le cas est reconnu, nous avons apporté la modification suivante :

- Si la chambre commune devient individuelle, le surplus demandé sera fractionné ainsi :
1/3 sera payé par la personne se désistant ,1/3 par la personne se retrouvant seule dans la chambre et 1/3 par l'Association .
- De plus, pour les sorties d'une journée, *si l'Association n'est pas déficitaire*, la personne qui se désiste sera remboursée s'il n'y a pas de repas. Si la sortie comprend le repas, le prix de celui-ci sera retenu.

Nous rappelons encore que notre Association a aussi pour but l'entraide. On ne fera pas de miracles, mais parfois on peut aider en apportant les informations attendues par exemple ou en aidant moralement. Si certains connaissent des amis en difficulté, n'hésitez pas à nous en parler.

7 - Information Mutuelle (Georges LE LAN)

Ce fut une année riche en communication. Nous avons eu 7 réunions du comité de pilotage.

- Effectifs adhérents :

Actifs : 491 avec 742 personnes protégées(235 conjoints et 507 enfants)

Retraités : 244 avec 162 personnes protégées(151 conjoints et 11 enfants)

Passage mutuelle obligatoire en 2008.

Ce passage a eu pour conséquence d'augmenter le nombre d'adhérents des Actifs :

- 426 en 2007
- 464 en 2008
- 490 en 2009
- 491 en 2010

Compte tenu que la part des cotisations entre la Direction et les salariés n'a pas changé, cette augmentation a eu pour conséquence de faire évoluer le 1,6 % de la masse salariale prévu par l'accord Direction / Syndicats. Il est passé à 1,75 % en 2008, 1,8 % en 2009. Pour 2010, 1,8 % est également prévu .

L'année 2011 devrait voir ce pourcentage revenir à l'équilibre prévu par les accords Direction / Syndicats (1,6 % de la masse salariale)

Surcotisation des conjoints salariés :

Les activités et les prestations servies par les Comités d' Entreprises sont établies sur un principe de base non obligatoire. Depuis très longtemps, le C.E. I.L.L. demandait une surcotisation obligatoire aux conjoints salariés dont les revenus dépassaient un plafond fixé chaque année par la commission mutuelle. Cette surcotisation n' est pas conforme aux règles de fonctionnement des Comités d' Entreprise. Elle a donc été supprimée au cours de la réunion du Comité de pilotage du 15 Novembre 2010. La Direction et les 3 syndicats ont pris cette décision à l' unanimité.

Laisser à charge moyen

L' A.D.R.E.A. a fourni au Comité de pilotage 2 tableaux qui donnent les « laisser à charge moyen » pour les principaux chapitres des prestations.

De ces tableaux, il ressort que pour deux postes, optique et dentaire , ce « laisser à charge moyen » est assez conséquent.

- Optique : 190 € pour les Retraités
140 € pour les Actifs
- Dentaire : 570 € pour les Retraités
360 € pour les Actifs

Pour le dentaire, les factures présentées par les Retraités sont en moyenne de l'ordre de 900€, alors que pour l'ensemble des adhérents A.D.R.E.A. sur GRENOBLE, elle est de 500 €, d'où le « laisser à charge moyen » important pour notre groupe. Pour les autres postes : consultations, visites, hospitalisation, le « laisser à charge moyen » est de l'ordre de 20 € pour les deux groupes Actifs et Retraités. Rappelons que pour la pharmacie, le « laisser à charge moyen » tend vers zéro.

Bilan des 3 premiers trimestres 2010.

Ce bilan pour le groupe retraités n' est pas bon. Le ratio(rapport) des prestations/cotisations nettes est de 1,26 . L' accord signé en novembre 2007 par la Direction et les Syndicats fixe ce rapport autorisé à 1, 15 . Au delà de ce chiffre, la Direction est en droit de nous demander une surprime. C' est la 1^{ère} fois depuis 1999 , année de transfert de la mutuelle I.L.L. vers l' A.D.R.E.A. (Ex C.C.M.) que ce ratio est si élevé.

S' il reste à ce niveau après le 4^{ème} trimestre 2010, nous devons payer un supplément de 80 € par adhérent.(19500 € pour l'année 2010). Les modalités de paiement seront définies au début du mois de janvier 2011.

Nous rappelons que si nous ne voulons pas payer une surcotisation chaque année, nous devons mieux contrôler nos dépenses de santé. Nous pensons que les 2 postes où nous pouvons agir sont : l'optique et le dentaire, alors essayons de faire un effort !

Cotisations 2011

Au cours de la réunion du Comité de pilotage du 16 Novembre, l' A.D.R.E.A. a confirmé ses propositions d' une ristourne d' environ 100000 €, associée à une augmentation de la cotisation mensuelle de 7, 68 € soit 116, 68 € au lieu de 109 (recette supplémentaire prévue : Environ 70000 €) . L' A.D.R.E.A. justifie cette augmentation par la création d' une nouvelle taxe créée par l' état (encore une !) : taxe sur convention d' assurance de 3, 5 % sur les cotisations nettes (hors frais de gestion).

Rappel

Les frais de gestion de la mutuelle, payées par nos cotisations sont de 9, 81 € par mois et par adhérent soit 86524,2 € pour l'année. De plus, la Sécurité Sociale se désengage encore sur le remboursement des médicaments :

- Vignettes 35 % : remboursées à 30 % au 1^{er} janvier 2011.

- Vignettes 15 % : leur nombre passera de 600 à 120 au 1^{er} janvier 2011.
- Petits appareillages(ex. : appareils auditifs) . Le remboursement passe de 65 à 55 %
- Les consultations de Généralistes seront augmentées (23€ au lieu de 22€).

En définitive, le Comité de pilotage n'accepte pas les propositions d'augmentation de l' A.D.R.E.A. du 16 Novembre et la réunion est suspendue.

Une nouvelle réunion du Comité de pilotage s'est tenue le mardi 23 Novembre. Après un échange de points de vue, la Direction et les syndicats sont d' accord pour proposer à l' A.D.R.E.A. de ne pas augmenter la cotisation annuelle de base de 109 € en 2011, et de demander une ristourne de l' ordre de 50000 €, sachant que l' exercice 2010 devrait être excédentaire d' une somme de l' ordre de 25000€.

8- Elections au conseil d'administration .

Guy BONNET, nouveau candidat et les membres sortants se représentant : Mrs BLANC Y., BRANCALEONE M., FERTEY H., et Mme FILHOL M.C. sont élus à l'unanimité.

Après réunion et vote du conseil d'administration le 7 12 2010 , le bureau est composé désormais de la façon suivante :

Président d'honneur : J.P MARTIN

Président : G. LE LAN

Vice président : Véra GONTIER

Secrétaire : A. MORIZUR

Secrétaire adjoint : Y. BLANC

Trésorier : G. BONNET

Trésorier adjoint : A. BRUN

M. BRANCALEONE, C. BRISSE, D. BROITMANN, H. FERTEY , M.C. FILHOL J.J. TSCHOFEN et C. VERMEULEN complètent le conseil d'administration.

Un apéritif est servi dans le hall d'entrée avant le départ des 70 convives inscrits pour le repas au restaurant « Tennis de SEYSSINS ». Le Menu a été apprécié de tous.

Pour les retardataires :

NOM _____ Prénom _____

date de naissance _____

Adresse _____

Adresse e-mail _____ Téléphone : _____

désire adhérer ou renouveler son inscription à l' Association des retraités de l' I.L.L

Veillez trouver ci-joint un chèque de 16 Euros libellé à l'ordre de

l'Association des retraités de l' I.L.L.